

Lège-Cap Ferret



CHIFFRES CLÉS

Linéaire de littoral : 9 km
Taux moyen de recul du trait de côte : -0,5 m/an à -5 m/an
Recul maximal relevé en 2013-2014 : -13 m

CALENDRIER

Étude d'élaboration de la stratégie : 2016-2017
Période prévisionnelle du 1^{er} programme d'actions : 2017-2020

COÛTS PRÉVISIONNELS DU PROGRAMME D' ACTIONS

3,4 millions d'euros soutenus par l'Europe, l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine)

PORTEUR DE LA STRATÉGIE

Commune de Lège-Cap Ferret

La presqu'île du Cap Ferret est soumise aux phénomènes d'érosion sur sa façade océanique et sur la façade interne du Bassin d'Arcachon, entraînant un recul du trait de côte, un abaissement des plages, une érosion des dunes et localement un risque de submersion marine. Depuis de nombreuses années, des propriétaires privés de biens en première ligne, directement menacés par ces phénomènes, ont entrepris de se protéger par la construction d'ouvrages qui ont fixé le trait de côte côté bassin, notamment dans le secteur des 44 ha. Les tempêtes de l'hiver 2013-2014, ainsi que plus récemment en 2017 et 2018, ont provoqué d'importants reculs du secteur de la pointe, et un risque de brèche dans le cordon dunaire. Face à l'accroissement de ces risques, la Commune de Lège-Cap Ferret a souhaité se doter d'une stratégie locale de gestion de la bande côtière, dans une perspective de moyen terme, afin de préserver à la fois les personnes, les biens et l'attractivité de son littoral.

DIAGNOSTIC DE SENSIBILITÉ

Dans un contexte de processus littoraux particulièrement complexe, l'aléa recul du trait de côte a été considéré, dans la mesure du possible, en articulation avec l'aléa submersion marine. Devant l'importance des enjeux présents sur la façade interne du Bassin d'Arcachon, les secteurs de Bélisaire et des 44 ha ont été identifiés comme les zones les plus sensibles d'un point de vue socio-économique.

Le secteur du Mimbeau présente une sensibilité faible à moyenne. La façade océanique, de par l'absence d'enjeux bâtis, présente une sensibilité faible. La pointe a une sensibilité élevée car c'est le secteur pour lequel les taux de reculs sont les plus forts.

MODES DE GESTION RETENUS

Sur la façade océanique, le Mimbeau et la pointe, l'accompagnement des processus naturels et la lutte active souple seront poursuivis, dans l'objectif de ralentir le recul.

Sur les secteurs densément bâtis des 44 ha et de Bélisaire, la lutte active dure, réalisée par les propriétaires privés, fera l'objet d'une concertation et d'une coordination.



Accompagnement des processus naturels, dune océanique

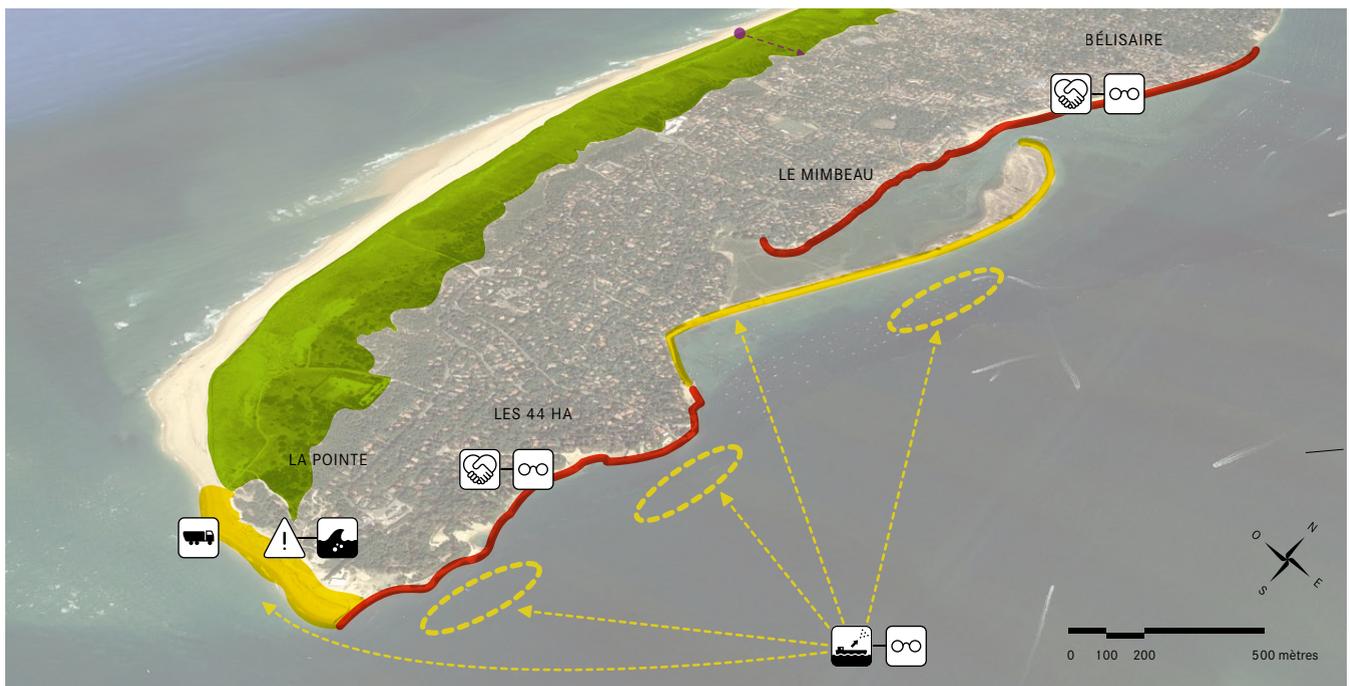


Risque de brèche dunaire, secteur de la Pointe



Perrés en béton, secteur de Bélisaire

PROGRAMME D' ACTIONS



CONNAISSANCE & CULTURE DU RISQUE

- > Etudes d'amélioration de la connaissance hydro-sédimentaire du bassin
- > Débats grand public, concertation

SURVEILLANCE & PRÉVISION DE L'ALÉA

- > Surveillance régulière des plages, dunes et ouvrages (notamment suivis topo-bathymétriques)
- > Vigilance Tempêtes

ALERTE & GESTION DE CRISE

- > Révision du Plan Communal de Sauvegarde



- > Plan d'actions d'urgence pour les secteurs de la Pointe (exposée à un risque de brèche/submersion) et des 44 ha

- > Mise en place d'arrêtés d'interdiction d'accès ou de restriction d'usages

PRISE EN COMPTE DU RISQUE DANS L'URBANISME

- > Intégration du risque Erosion dans le PLU
- > Application de l'article R111-2 du code de l'urbanisme dans l'attente de la révision du PPRL

REPLI STRATÉGIQUE



- > Relocalisation du poste de secours et de la gare du petit train sur la plage de l'Horizon
- > Etude prospective pour la relocalisation des enjeux exposés au recul du trait de côte

LUTTE ACTIVE SOUPLE



- > Accompagnement des processus naturels en lien avec le Conservatoire du Littoral et l'ONF



- > Etudes techniques, environnementales et réglementaires : plan de gestion des sédiments sableux - rechargement de plages et comblement de fosses



- > Rechargements en sable par voie terrestre



- > Rechargements en sable par voie maritime

LUTTE ACTIVE DURE



- > Gouvernance pour la gestion cohérente des ouvrages ; études techniques et réglementaires

- > Réhabilitation et entretien des ouvrages par les propriétaires privés

PILOTAGE DE LA STRATÉGIE LOCALE

- > Animation de la stratégie en lien avec l'ensemble des acteurs institutionnels